

COMMUNE DE COURTONNE LA MEURDRAC

Compte rendu sommaire du conseil municipal du 24 mars 2017

Etaient Présents : Mmes et Mrs AUZOUX Odile, BOISNARD Eric, BRAEM Hubert, ERNAULT Jean-Charles, GABY-D'HALLUIN Sophie, GATINET Thierry, LEROY Nathalie, MAILLET Nadine, MULLER Frédéric, PRIGENT Stéphanie, SANSON Didier, SIROT Claire, THEBAULT Nadine, WIECKIEWICZ Laurent

Absents excusés :

Mme GABY d'HALLUIN Sophie a été nommée Secrétaire.

1/ Travaux menuiseries mairie

OBJET : Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2017 – Travaux : Réfection d'une partie des menuiseries de la Mairie

Monsieur le Maire expose que pour améliorer les performances thermiques du bâtiment de la mairie il est nécessaire d'envisager la réfection totale des menuiseries de la Mairie.

Il est proposé de procéder par étapes en fonction des priorités et de l'état actuel de certaines menuiseries. De plus, compte tenu de la modification de l'entrée principale de la mairie par la façade Nord, il est impératif de mettre une porte adaptée.

Pour l'année 2017, il est donc proposé de changer les portes Sud et Nord et les fenêtres de la façade Sud au premier étage. Ces travaux sont susceptibles de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), dont le coût prévisionnel s'élève à 8 793,60 € HT soit 10 552.32 € TTC.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total : 8 793,60 € HT

DSIL : 5 276,16 € (soit 60% du montant HT)

Autofinancement communal : 3 517,44 € HT

Début des travaux prévu : juillet 2017

Ceci exposé, et après en avoir délibéré :

LE CONSEIL MUNICIPAL :

-Sollicite une subvention la plus élevée possible au titre de la DSIL 2017, pour la réfection d'une partie des menuiseries de la Mairie pour une estimation de 8 793,60 € HT,

-Adopte le plan de financement exposé ci-dessus,

-Inscrit cette dépense au budget principal 2017.